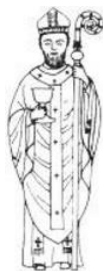




Unité pastorale
Notre-Dame Lausanne



PAROISSE SAINT-AMÉDÉE

Lausanne (Bellevaux) – Montheron – Le Mont
Cugy – Morrens – Bretigny – Froideville

Route du Pavement 97
1018 Lausanne

paroisse.lausanne.st-amedee@cath-va.ch
Tél. 021 647 22 32

Assemblée Générale de l'association paroissiale de Saint-Amédée

Samedi 17 juin 2023 à 18h30 à la salle paroissiale

Procès-verbal

1. Accueil, organisation, prière avec ouverture formelle de l'AG 2023

Florent Décaillet (FD) ouvre la séance à 18h30. Il excuse les absents : Paul-Emmanuel Vanderriele (PEV), et Grégoire Seigneur (GS).

2. Approbation des considérants de l'AG 2022

Les considérants de l'AG 2022 ayant été approuvés lors de l'AG extraordinaire du 5 novembre 2022, ce point n'a plus à être traité.

3. Rapport annuel du Conseil de paroisse

Florent Décaillet : 2022 a été une année de transition après le décès subit de Philippe Vaucher. Le CP a œuvré à renforcer l'organisation et le rayonnement de la paroisse, pour la rendre accueillante.

Les CP et CC ont travaillé sur plusieurs axes, en particulier :

- La cohésion de la communication et la cohésion des équipes. Les paroissiens viennent et adhèrent à la communauté dans la mesure où cette communauté vit en accord avec les valeurs de fraternité, d'amour, de respect, paix, espérance justice et courage.
- La paroisse et l'église St-Amédée est un lien de communion et de partage. À cet égard, un certain nombre d'initiatives ont été menées pour que ce symbole de partage soit une **réalité vivante**.

Le CP a adopté la politique des petits pas :

- A.** Notamment les CP et CC souhaitent parler d'une seule voix. Des progrès ont été réalisés à ce niveau et FD espère que les paroissiens le sentent aussi.

B. St-Amédée doit être présente et active auprès de la Fedec et des autorités de la ville.

Dans nos démarches pour avoir un nouveau prêtre, nous avons été écoutés puisque l'abbé Godfroy Kouegan commencera son ministère chez nous en septembre. Je remercie Grégoire pour le grand travail de fond effectué auprès de la Fedec et de M. Racloz. Lors de l'AG de la Fedec, FD a personnellement remercié Michel Racloz qui a été sensible aux démarches entreprises.

C. Après la démission de notre trésorier Vincent, il a fallu mettre la comptabilité à jour et rétablir un climat de confiance avec la ville. FD remercie Bernard Debély pour l'immense travail qu'il a réalisé.

D. Le CP souhaite également ouvrir nos portes à d'autres personnes qui, de près ou de loin, n'appartiennent pas à la paroisse :

- Nous avons ainsi augmenté le nombre de locations de la salle paroissiale. Nous accueillons notamment le Chœur Faller pour ses répétitions hebdomadaires. Nous avons également accueilli le concert de Madrijazz.
- Nous avons, grâce à quelques paroissiens, créé un aménagement plus accueillant pour les pèlerins, qui s'arrêtent de plus en plus souvent à St-Amédée. FD remercie Stéphanie Baldisserotto pour ce travail.
- Nous avons également renforcé nos liens avec les communautés albanaise et tamoule.

E. Dans le cadre de cette église en marche, diverses démarches pour des travaux de rénovation ont été entreprises :

- La sonorisation de l'église et de la salle a été mise à jour.
- Une réfection de l'ascenseur a été effectuée.
- Des travaux de réglages du chauffage ont été faits.

F. Au niveau des ressources pastorale, une démarche a été entreprise par la Fedec pour dénombrer et remercier les nombreux bénévoles qui œuvrent au sein des paroisses cantonales. Pour St-Amédée, nous avons dénombré plus de 100 bénévoles qui entourent l'abbé Joseph et font vivre la paroisse. Nos remerciements à toutes ces personnes.

L'année à venir nous met devant une église en pleine mutation. Nos priorités sont :

- L'accueil et l'intégration de l'abbé Kouegan
- La cohésion de la communauté et l'ouverture aux communautés voisines. Les aspects œcuméniques seront aussi à penser.
- Nous avons également un projet pour le relevage de l'orgue, pour lequel la ville de Lausanne et la commune du Mont ont confirmé leur soutien à hauteur de 11'000.- Frs
- Enfin, un projet concernant l'efficacité énergétique du bâtiment, en vue de la maîtrise des charges et la limitation des coûts.

Cette année a donc permis de solidifier les fondations de la communauté de St-Amédée, car St-Amédée n'a de sens que si la communauté vit dans la confiance et l'espérance.

4. Comptes de l'exercice 2022

Bernard Debély prend la parole. Avant de passer à la présentation des comptes, BD rappelle que lors de l'AG extraordinaire de 2022, le CP avait mentionné avoir nommé une autre fiduciaire pour le contrôle des comptes. Mais le CP a rencontré beaucoup de problèmes avec celle-ci et y a renoncé pour faire appel à deux personnes engagées depuis longtemps en église : Gérard Lambiel et Flavio Poletti. Le contrôle des comptes a donc été effectué par eux.

DB pose donc la question à l'assemblée : êtes-vous d'accord de décharger la fiduciaire Dévantéri et accepter M. Lambiel et M. Poletti comme vérificateurs des comptes ?

→ L'assemblée accepte à l'unanimité des personnes présentes.

BD passe dès lors aux résultats, qu'il présente et explique :

PAROISSE CATHOLIQUE SAINT-AMÉDÉE

Bilans comparés aux 31 décembre 2022 et 2021

	Comptes 2022 CHF	Comptes 2021 CHF
ACTIF		
<i>Actifs circulants</i>		
Liquidités	66 940,88	106 768,00
Comptes à court terme	393 139,71	413 142,00
Titres	200,00	200,00
Créances	0,00	-
Stock	10 579,30	2 190,00
Actifs de régularisation	92 129,20	85 779,00
<i>Actifs immobilisés</i>		
Immobilisations meubles	976,78	1 302,00
Immobilisations immeubles	1 549 402,00	1 549 402,00
TOTAL DE L'ACTIF	2 113 367,87	2 158 783,00
 PASSIF		
<i>Capitaux étrangers à court terme</i>		
Dettes à court terme	27 974,56	6 846,00

Procès-verbal de l'AG de l'association paroissiale de St-Amédée du 17 juin 2023

Passifs de régularisation	2 592,54	25 803,00
Capitaux étrangers à court terme		
Prêt de la Fédération	764 000,00	779 000,00
Prêt de la paroisse du Sacré-Cœur	63 000,00	64 000,00
Fonds des messes fondées	0,00	0,00
Capital des Fonds		
Provision entretien immeuble	180 000,00	200 000,00
Fonds mobilier liturgique	35 000,00	35 000,00
Fonds Godelieve Callebaut del Bosque	35 000,00	35 000,00
Fonds centre paroissial	102 000,00	102 000,00
Capital de l'Organisation		
Capital	924 619,98	911 134,00
Perte reportée	(13 485,98)	0,00
Perte de l'exercice	(7 333,23)	0,00
TOTAL DU PASSIF	2 113 367,87	2 158 783,00

PAROISSE CATHOLIQUE SAINT-AMÉDÉE

Comptes d'exploitation comparés des exercices 2022 et 2021 et budget 2023

	Comptes 2022 CHF	Comptes 2021 CHF	Budget 2023 CHF
PRODUITS			
Subvention Fédération (FEDEC)	24 048,80	24 046,40	30 000,00
Subvention des communes	104 929,40	82 141,20	90 000,00
Quêtes obligatoires	8 892,80	7 738,16	7 500,00
Contributions des paroissiens	36 353,06	34 829,92	40 000,00
Contribution catéchisme	1 510,00	5 225,00	5 000,00
Vente	7 162,00	9 132,32	7 200,00
Dons et legs	2 579,25	1 639,75	0,00
Kermesse	15 694,64	14 716,10	18 000,00
Location	7 970,20	2 450,25	8 000,00
Contribution curé	9 600,00	9 600,00	9 600,00
Autres activités	1 761,03	0,05	1 000,00
Autres produits	37 141,00	37 141,00	37 000,00
Produits financiers	45,80	86,63	100,00

Procès-verbal de l'AG de l'association paroissiale de St-Amédée du 17 juin 2023

Total des PRODUITS	257 687,98	228 746,78	253 400,00
CHARGES			
Salaires	102 046,78	110 398,80	116 200,00
AVS/AI/APG	15 577,40	10 226,85	10 500,00
Allocations familiales	2 700,00	0,00	0,00
LPP et risque vie	17 029,35	8 744,50	9 000,00
LAA et PdG (maladie)	4 946,45	3 910,52	4 000,00
Indemnité prêtre remplaçant	3 000,00	0,00	0,00
Total charges de personnel	145 299,98	133 280,67	139 700,00
Charges bâtiments et immeubles	82 663,80	49 919,25	53 000,00
Charges d'administration	14 955,55	8 297,70	15 300,00
Abonnements et cotisations	458,00	372,00	500,00
Publications	11 164,75	10 132,55	12 000,00
Frais personnes externe (conseils)	8 068,25	8 161,40	10 000,00
Frais liés à la catéchèse	8 855,91	11 396,80	9 000,00
Achats pour vente	(250,32)	3 742,11	0,00
Frais de culte	3 838,17	7 595,45	5 000,00
Quêtes versées (obligatoires)	8 828,31	7 738,16	7 500,00
Charges financières	297,24	395,44	300,00
Caisse des pauvres	0,00	0,00	600,00
Amortissements	325,00	433,93	500,00
Total charges opérationnelles	139 204,66	108 184,79	113 700,00
Produits exceptionnels	0,00	(3 559,87)	0,00
Charges exceptionnelles	514,47	750,10	0,00
Total charges et produits exceptionnels	514,47	(2 809,77)	0,00
Dissolution provision entretien immeuble	(20 000,00)	0,00	0,00
Charges exercices antérieurs	(2,10)	0,00	0,00
Perte globale	(7 333,23)	(9 908,91)	0,00
Perte opérationnelle	(26 818,76)	(12 718,68)	0,00

Produits :

Les subventions de la Fedec ont été revues en fonction du nombre de catholiques inscrits par paroisse. Notre paroisse a été gagnante et touchera plus de subventions.

Les communes subventionnent certains frais. Il a fallu négocier car les comptes n'avaient pas été faits pour le 2^{ème} et le 3^{ème} trimestre 2022 et 90'000.- Frs étaient en jeu !

Les contributions des paroissiens représentent le Denier du Culte

La kermesse a rapporté 15'000.- Frs

Les revenus des locations sont en hausse.

Charges :

En 2022, ce sont les salaires nets qui ont été pris en compte, pas les bruts, ce qui explique la diminution.

Le taux LPP a augmenté.

Au niveau du bâtiment, comme nous avons eu beaucoup de frais, la subvention de la ville a augmenté en conséquence.

Les frais de catéchèse ont diminué. FD précise que la contribution annuelle de chaque paroisse a créé des réserves. Le niveau de ces réserves étant suffisants, la contribution a pu baisser.

BD reprend :

On a donc 280'000.- Frs de charges et 257'000.- Frs de produits, une perte opérationnelle de 26'818,76.-Frs. On a utilisé une partie de la provision pour travaux de rénovation pour limiter la perte à 7333,23.- Frs.

Le retard lié au décompte était dû à la fiduciaire et s'est répercuté sur les communes. Celles-ci ont des budgets annuels et il a fallu rétablir la confiance et leur expliquer ce point.

Anne-Marie Bolinger demande quand la convention entre Lausanne et le Mont pour les frais de culte a été signée ?

FD lui communiquera ultérieurement cette information qu'il n'y a pas sous la main.

Jean Lazor demande combien de paroissiens sont inscrits par communes ?

FD : il y a environ 7000 catholiques inscrits pour St-Amédée, mais beaucoup de personnes ne sont pas inscrites. FD insiste sur le message à faire passer aux communes : l'église a non seulement une dimension religieuse, mais aussi sociale.

Bilan :

Les liquidités ont diminué.

Olivier Balmer demande s'il ne vaudrait pas mieux bloquer une partie pour un meilleur rendement ?

FD : oui, il vient d'en parler à la Raiffeisen, on peut y penser.

BD précise à cet égard qu'avant de pouvoir y penser, il fallait voir clair dans les comptes !

FD fait part d'une préoccupation liée aux charges fixes. Cette année, plus de frais ont été engagés à cause des travaux. Par la suite, il faudra penser à la façon de générer des revenus. Il doit y avoir une réflexion de fond pour assurer une pérennité, mais aussi pour pouvoir soutenir des initiatives plus personnelles, pour augmenter le rayonnement de la paroisse. La volonté d'employer ces fonds est là. Également pour générer des revenus complémentaires. A cet égard, les locations

de la salle ont une progression de x4. La kermesse quant à elle n'a pas pour but premier de générer des revenus. Quant au pèlerinage à Assise des catéchistes, St-Amédée a aussi été sollicitée. Il faut donc se donner les moyens de nos ambitions. Quant à l'impact de l'augmentation du coût de l'énergie, il sera surtout visible en 2023 (total des coût eau, gaz, énergie 26'800.- Frs).

Remboursement de la dette :

On rembourse 1000.- Frs / année à la paroisse du Sacré-Cœur et 25'000.- Frs / année à la Fedec.

BD lit le rapport des vérificateurs (doc ci-dessous) :

Flavio POLETTI Route de la Blécherette 32 Vernand-Dessous 1033 Cheseaux-sur-Lausanne	Gérard Lambiel Pierrefleur 64 1004 Lausanne
---	---

RAPPORT DE VERIFICATION

En notre qualité de contrôleurs des comptes, nous avons vérifié la comptabilité et les comptes annuels de **LA PAROISSE SAINT-AMEDEE DE LAUSANNE** pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2022.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au Conseil de paroisse, alors que notre mission consiste à vérifier ces comptes et à émettre une appréciation les concernant. Nous attestons que nous remplissons les exigences de qualification et d'indépendance.

Nous avons révisé les postes des comptes annuels et les indications fournies dans ceux-ci en procédant à des analyses et à des examens par sondages.

Selon notre appréciation, le bilan et le compte de profits et pertes concordent avec la comptabilité, et les postes de la fortune sociale sont dûment certifiés par des justificatifs appropriés.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis, présentant, pour l'exercice 2022, un excédent de charges de **CHF 7'333.23**.

Cet excédent de charges a été viré au compte capital. Ainsi, au 31 décembre 2022, le capital de la Paroisse Saint-Amédée de Lausanne ~~2773~~ s'élève à **CHF 903'800.77**.

Lausanne, le 14 juin 2023

Gérard Lambiel Expert-comptable diplômé 	Flavio Poletti 
---	--

BD demande à l'assemblée si elle approuve les comptes 2022.

→ L'assemblée approuve les comptes 2022 et décharge est donnée au CP à l'unanimité des personnes présentes.

5. Budget 2023 - Présentation et approbation

Les subventions de la Fedec vont augmenter.

Les subventions communales seront fonction des charges que la paroisse aura. Une moyenne a été retenue pour le calcul.

Kermesse, le CP estime le revenu à 18'000.-

Pour les charges du bâtiment une moyenne des deux années a été retenue.

On aura encore besoin d'avoir recours à des conseils pour le bâtiment, eu égard aux projets prévus.

Cette année, il y a un nouveau poste, c'est la *caisse des pauvres* que le curé pourra gérer.

FD précise qu'en l'absence de Pierre Chanel cet été, il n'y aura pas les dépenses du curé de l'été cette année.

BD demande à l'assemblée si elle approuve le budget 2023.

→ Le budget 2023 est approuvé à l'unanimité des personnes présentes.

6. Mutations au sein du personnel et des Conseils de Paroisse et de Communauté

Le CP reste stable et aucun changement n'est à signaler.

En ce qui concerne le CC, deux nouvelles personnes viendront le renforcer : Franck Kadio d'une part, et d'autre part Béatrice Vaucher. Merci à eux pour leur renfort.

7. Élection statutaire de l'organe de vérification des comptes 2023

BD demande à l'assemblée si elle est d'accord de solliciter à nouveau les services de MM Poletti et Lambiel ?

→ L'assemblée accepte à l'unanimité.

Olivier Balmer suggère le système des tournus de réviseurs. De la sorte, il ne faut chercher que le suppléant.

FD Cette solution intéressante pourra être retenue.

Monique Coppotelli souhaite savoir ce qui s'est passé avec Hortense ?

FD : Le CP a reçu des informations incohérentes au sujet de la situation d'Hortense et la responsabilité des personnes du CP n'a pas à être engagée. La décision a été difficile à prendre, mais en raison de la succession du curé, la situation devait être transparente.

8. Échos du Conseil de Communauté

Pascal Dayer prend la parole :

Panayotis quitte le CC, mais poursuit avec le journal Chrétiens en marche. Deux nouvelles entrées avec Franck Kadio et Béatrice Vaucher.

Puis FD lit le message de Grégoire, en retenant les points suivants :

Le CC a eu la joie de voir revenir les fidèles après la période difficile du Covid.

Il souligne le grand nombre d'activités pour une communauté vivante : Fête des 25 ans de la paroisse, la kermesse, le catéchisme (chaque année une centaine d'enfants inscrits), le pèlerinage à Assise, la démarche synodale, le parcours Siloé, la Prière des mères cantonale,

Il constate que la communauté est vivante et compte beaucoup de bénévoles !

Certains points demandent encore à être mieux servis : les visites des malades par des laïcs, organiser un pèlerinage annuel de la paroisse.

Le CC sera aux côtés du nouveau curé pour l'épauler dans sa mission confiée par l'évêque !

Et enfin, 2023 sera marquée par le départ de l'abbé Joseph qui par sa grande foi et sa grande culture nous merveilleusement guidés sur le chemin du Christ.

9. « Le mot du curé »

Avant de nous délivrer son message, l'abbé Joseph Ngo demande un temps de silence pour Marianne Lazor et Albert Bucher qui nous ont quittés il y a quelques temps....

Chers amis,

Je voudrais remercier le Seigneur et vous dire ma JOIE d'être prêtre... Ma JOIE d'avoir été parmi vous pendant 14 ans sur cette paroisse Saint Amédée que j'aime beaucoup. ...Ma JOIE d'avoir vécu de belles rencontres à travers tous les niveaux : célébrations de l'Eucharistie et des baptêmes, préparation aux baptêmes et aux mariages, visites des malades à l'hôpital, des personnes âgées à leur domicile et dans les homes, différents rendez-vous privés et communautaires ou autres. En somme, ma JOIE de servir le Seigneur dans cette communauté. Je dois dire que l'Église, c'est la communion de personnes qui partagent la même foi et le même amour de Dieu. C'est bon d'être chrétiens ! Avec vous, j'ai vécu les JOIES et les PEINES de notre communauté, rappelant l'espérance chrétienne, annonçant Jésus Christ et célébrant les sacrements. MERCI à vous tous qui m'avez aidé et m'avez soutenu pendant 14 ans à tenir le cap dans les vents parfois contraires.

Merci de votre fidélité dans la prière et de votre amitié. Que le Seigneur vous garde précieusement dans son amour. Le temps passé à vos côtés restera gravé dans ma mémoire et dans mon histoire. Avant de vous quitter, je veux vous faire une demande : que chacun trouve sa place dans notre communauté et prenne des responsabilités, même petites, afin que le Christ continue d'être annoncé, que la Parole de Dieu soit connue de nous, même, de nos familles et de nos voisins. À ce propos, l'Église, notre

communauté doit renouveler sa réflexion et sa manière de dialoguer pour discerner ce qui constitue une réponse chrétienne aux enjeux de notre temps jusque dans sa pratique des ministères et de la pastorale. Qu'il s'agisse de planification pastorale, de nouvelles initiatives ou de stratégies pastorales, le dialogue ne tient pas seulement compte de l'époque et du contexte, mais il permet de développer de manière incarnée une perspective et une réponse à l'appel du Christ. Or ce dialogue se nourrit d'espérance. Benoît XVI nous appelle à redécouvrir que l'espérance peut nous donner l'impulsion nécessaire à la communication d'une vision et d'un zèle chrétiens renouvelés, en dialogue avec la sécularité grâce à la multiplicité des visages que prend l'Église aujourd'hui.

À partir du 2 juillet jusqu'au 27 août, je prendrai un temps pour le repos estival et un temps pour le déménagement vers Cully dans la région de Lavaux. Je vous donnerai rendez-vous le dimanche 27 août pour la messe d'adieux à 10h30, suivie d'un repas communautaire organisé par mes amis.

Bonne route avec le nouveau curé. Merci de votre attention.

10. Divers et clôture de l'AG 2023

Jean Lazor prend la parole pour remercier le CP pour tous les documents, papiers, ainsi que leur présentation et leurs efforts.

La parole n'étant plus demandée, FD clôt l'AG à 20h25 et convie l'assemblée à un apéritif !